

Et toi, "Dis, tu crèches où?"

► L'association Vivre Ensemble a réinauguré une statue pour le droit au logement.

► Et a lancé sa nouvelle campagne sous la forme d'une affiche-pétition.

Je vis seule avec trois chats. Je suis chômeuse. Mon loyer est de 398 euros sans charges. En tout, ça fait 495 euros pour un appartement avec une chambre. Ce loyer fait que c'est impossible de joindre les deux bouts." Ce témoignage reflète une dure réalité à laquelle sont confrontées des dizaines de milliers de Bruxellois.

Vivre Ensemble "Education" a choisi comme thème le logement pour sa nouvelle campagne "Dis, tu crèches où?". Lancée sous la forme d'une affiche-pétition, elle se terminera le 15 janvier. Elle sera remise aux responsables en charge du logement et au ministre de l'Intégration sociale Christian Dupont (PS).

En 1993 déjà, Vivre Ensemble avait lancé la campagne "Que ferais-je sans toit?" pour défendre le droit au logement. Elle avait d'ailleurs inauguré Place du Jeu

de Balle, au cœur des Marolles, une statue représentant un homme, la tête droite, en quête d'une maison.

Douze ans après "Que ferais-je sans toit?", la question du droit au logement reste une actualité brûlante. Si le droit à un logement décent est inscrit dans la Constitution (article 23) depuis 1994, il reste beaucoup d'ef-

forts à fournir. Vivre Ensemble a donc réinauguré symboliquement sa statue.

En 1993, 15 000 ménages bruxellois étaient en attente d'un logement social. Aujourd'hui, ils sont 30 000. En cause: la faiblesse des revenus face à l'explosion du coût des loyers.

"En 15 ans, les loyers ont augmenté de 46pc, au-delà de l'inflation", explique Michèle Vanrokeghem de l'ASBL Rassemblement bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH). Et d'ajouter, "la population bruxelloise se paupérise. Plus de 40pc des Bruxellois vivent avec 1 200 euros de revenus. Or, le loyer moyen en Région bruxelloise est de 300 à 400 euros. Un ménage consacre donc en moyenne 30pc à 40pc de ses

ressources au paiement du loyer. C'est intenable".

En commun avec Solidarités Nouvelles Wallonie et le RDBH, Vivre Ensemble revendique, sur le marché privé, des locations de qualité et à bon marché. Elle suggère ainsi d'accorder un abattement fiscal aux propriétaires-bailleurs prêts à louer un lo-

gement en bon état et à un prix équitable. Elle demande aussi de bâtir et de rénover les logements sociaux; d'instaurer une "allocation-loyer" aux personnes à bas revenus; et de prévenir les expulsions car la loi n'interdit pas d'expulser une personne en hiver ou quand on sait qu'elle va se retrouver sans abri.

Enfin, "encadrer le paiement des loyers en permettant au propriétaire de déclarer son loyer ainsi que les travaux de rénovation et au locataire de déclarer son loyer dans la déclaration fiscale est une piste pour traiter le problème de la pauvreté en amont. Mais tout est une question de volonté politique", souligne Michèle Vanrokeghem.

Stéphanie Bocart